

ethnies

Droits de l'homme et peuples autochtones

Numéro double 60 F

Vol. 1 n° 1-2

Juin-Septembre 1985

La question amérindienne en Guyane française



Revue trimestrielle de



Survival International (France)

Le mouvement amérindien : de la fête au mouvement culturel

Un paisible village galibi de Guyane fut, durant trois jours de décembre dernier, le siège d'une agitation exceptionnelle. On pouvait y côtoyer des femmes indiennes superbement parées, des gendarmes discrets, des Indiens des grands bois à l'étroit dans leurs chemises bon marché, des hommes politiques créoles «venus en amis», des Arawak emplumés, un commissaire de la République assurant que «la France est généreuse», des bébés indiens endormis au sein de leur mère, des touristes contorsionnés sous leurs appareils photographiques, des serveuses de cachiri...

On pouvait y entendre parler neuf langues, reprendre avec la foule les chants galibi ou arawak, se laisser subjugué par le tournoiement entêtant des marakas des chamanes, puis, comblé enfin, presque saoul, s'en aller dormir au son lancinant des tambours qui s'inventaient des nuits blanches pour le bonheur des sens...

Les six ethnies amérindiennes de Guyane, pour la première fois de leur histoire, se retrouvaient ensemble dans un de leurs villages, à l'appel de l'une d'entre elles, pour y discuter de leurs affaires, boire du cachiri, apprendre à se connaître, essayer de se reconnaître.

Les frontières contemporaines avaient été abolies : étaient présents des Palikur du Brésil, des Arawak et des Galibi du Surinam, montrant ainsi que leurs peuples, et quelquefois même leurs familles, épinglés sur des cartes politiques différentes, se savaient encore unis par d'autres liens.

Au milieu de cette ambiance festive, le discours prononcé par M. Félix Tiouka, président de l'Association des Amérindiens de Guyane, fit l'effet d'une mauvaise plaisanterie : rares furent ceux qui osèrent imaginer qu'un Galibi pût être l'auteur de paroles aussi vigoureuses et, aussi violentes... Il est malheureusement vrai que les Amérindiens traînent derrière eux l'image de gens timides, composant des peuples de «grands enfants» nullement ouverts au politique. Qu'ils aient pris, ces jours-là, et avec quelle fougue, la parole, eût certes de quoi surprendre.

Les Galibi dominèrent incontestablement le devant de la scène. Que les Amérindiens de l'intérieur se soient tous publiquement, rien n'est plus vrai. L'habitude qu'ils ont de la foule et leur pratique de l'éloquence est bien trop éloignée de la nôtre pour qu'ils aient eu le loisir et l'envie de s'exprimer ouvertement. Mais pour qui sait leur parler et surtout les écouter, le fait est qu'ils se sentirent, à cette occasion, en harmonie d'intérêt, et qu'ils considèrent désormais les Galibi comme leurs porte-parole provisoires.

Si l'on se réfère au passé de lutte des Galibi, si l'on se souvient — comme ils s'ensouviennent — qu'ils brûlèrent plusieurs fois le petit fort qu'était Cayenne, que, sous Louis XV encore, on les disait beaucoup moins aimables et doux que leurs voisins, si l'on veut bien considérer quel purgatoire furent pour eux les missions jésuites et hier encore les «homes» catholiques par où passèrent tous les jeunes gens que l'on voit aujourd'hui dresser la tête, on comprendra sans doute mieux que ce soient eux qui dirigent ce mouvement de revendications.



Photo P. Giraud/AWAKS

Félix Tiouka le 9 décembre à Awará

«Nulle haine n'habite aujourd'hui l'esprit et le cœur des amérindiens de Guyane, seulement la colère du juste».

Il ne doit échapper à personne combien le texte qui ouvre cette publication est capital. Ayant renoncé à la guerre traditionnelle depuis déjà plusieurs siècles, conscients que le chamanisme est un pan de leur culture qui, parce qu'il échappe totalement à la logique occidentale, doit, pour conserver sa puissance, rester occulte, les Galibi les plus lettrés, ceux à qui l'on a fait connaître Villon, Voltaire et Sartre, montrent aujourd'hui qu'ils ont bien appris leurs leçons : pour la première fois en Guyane, les Amérindiens affrontent les Blancs et les créoles avec une des armes qu'on leur a appris à fourbir : le discours politique.

C'est le premier ; on ne s'étonnera donc pas qu'il soit jusqu'au bout passionné, quelquefois excessif, rarement erroné. Ce qu'il faudrait surtout en retenir, au-delà de la forme qui a choqué plus d'une oreille, c'est le message qu'il véhicule. Car ce discours est un appel ; il tient en peu de mots ; il est pathétique : «Vous, la France, nous vous avons acceptée sur nos terres pour le meilleur et pour le pire. Vous avez souvent été notre alliée, rarement notre ennemie. Nous savons que de ce côté-ci de la frontière, nous ne connaissons ni la violence ni l'épидémie meurtrière. Cependant, vous n'avez pas compris notre art de vivre, notre philosophie, notre amour de la nature, notre sens de

la liberté. Vous croyez faire notre bonheur en nous assimilant, en nous éduquant, en nous bétonnant et en nous livrant aux politiciens de tout poil.»

Autant dire qu'au cours des dernières décennies, suivant une logique centralisatrice (la régionalisation n'étant perçue par les Amérindiens que comme une marche ajoutée à l'escalier), la France, par ses programmes de développement dont ils sont tenus à l'écart, son école acculturatrice et son électoralisme généralisé, a largement entamé le crédit, le potentiel de confiance dont elle jouissait auprès des Amérindiens.

Cette situation d'inquiétude est grandement aggravée par la crainte d'un «lâchage» pur et simple par la métropole en cas d'indépendance de la Guyane. Aucun des jeunes militants amérindiens n'ignore le sort réservé un peu partout dans le monde aux minorités ethniques au cours des dernières quarante années de décolonisation.

Nulle haine n'habite aujourd'hui l'esprit et le cœur des Amérindiens de Guyane, seulement la colère du juste... ■

Pierre et Françoise Grenand

Nana iñonoli, nana kinipinanon iyombo nana ishemman

Adresse au gouvernement et au peuple français

par Félix Tiouka*

Nous, peuple EPWWAG acceptons encore une fois de jouer le jeu de la société dominante et de ses agents décisionnels en vous présentant aujourd'hui cette déclaration de principe concernant l'ensemble de nos revendications territoriales, économiques, sociales et culturelles.

Connaissant fort bien notre situation de dominés pour en vivre quotidiennement toutes les difficultés et humiliations, nous sommes conscients des conséquences du geste que nous faisons car nous savons ce qui est arrivé à d'autres groupes autochtones qui ont amorcé ce processus de revendications avant nous. Cependant, après avoir longtemps réfléchi et examiné sous différents angles notre situation actuelle au point de vue territorial, économique, politique, social, culturel, nous avons conclu que nous pouvions la laisser se détériorer davantage suite à l'incurie séculaire de notre tuteur légal, le gouvernement français, envers la défense de nos droits face à des (élus) requins accapareurs de nos territoires et de leurs ressources au profit des entreprises privées. Pour l'avenir de nos peuples, de notre culture et de nos enfants, nous avons le devoir de tout mettre en œuvre, d'utiliser toutes nos énergies pour obtenir la reconnaissance de nos droits de premiers occupants, afin de construire sur cette base un avenir acceptable pour les générations futures.

Nous savons que nous n'avons plus le choix; il nous faut agir maintenant ou accepter de dépérir au sein de la société dominante.

Nous trouvons curieux, qu'étant le groupe dont les droits ont été continuellement bafoués par les intérêts et activités du groupe dominant, nous ayons quand même le fardeau de la preuve et soyons obligés de démontrer la nature de nos droits et l'étendue des dommages causés à nos territoires et à notre culture. Cela nous apparaît d'autant plus étonnant que nous savons fort bien que le gouvernement que vous représentez se trouve à la fois juge et partie dans cette affaire, puisqu'il représente d'abord et avant tout les intérêts de la majorité blanche. Nous voudrions que l'on tienne aussi compte de nos traditions culturelles dans l'élaboration de ces règles. Entre autres, nous ne comprenons pas pourquoi vos juristes et législateurs ne veulent tenir compte dans leurs argumentations et décisions que du droit écrit d'origine européenne, en ignorant totalement les principes du droit non écrit des peuples autochtones d'Amérique.

Nous ne comprenons pas non plus pourquoi la notion de propriété privée de terre qui est la vôtre doit primer sur la notion de propriété collective qui est la nôtre. L'appropriation privée de la terre et de ses ressources nous apparaît à la base d'un système fondé sur l'exploitation de l'homme par l'homme que traditionnellement nos ancêtres ont toujours refusée.

Nous sommes les représentants de sociétés communautaires dans lesquelles la répartition des ressources s'est toujours faite sur des bases égalitaires et nous voulons conserver ce principe. Contrairement à votre système de valeurs, nous ne voulons pas bâtir une société où les intérêts collectifs doivent toujours passer par les intérêts privés d'entrepreneurs capitalistes.

En effet, il est fort bien reconnu que les territoires que nous occupons depuis des temps immémoriaux n'ont fait l'objet d'aucun traité et d'aucune entente et qu'en conséquence ils sont sujets à ce que vous appelez des «revendications globales».

Qui sommes-nous? Que voulons-nous?

L'Association des Amérindiens de Guyane française EMERILLON - PALIKUR - WAYAPI - WAYANA - ARAWAK - GALIBI (AAGF-EPWWAG), association légalement enregistrée, représente les intérêts des six ethnies de la Guyane française.

Nous représentons donc près de 4 075 Amérindiens.

En raison de leur proximité géographique et d'une parenté linguistique et culturelle très étroite, nous avons décidé de nous unir au début de l'année 1982, pour étudier un meilleur avenir économique, social et culturel.

Nous, peuples EPWWAG, étions souverains au moment de la venue des premiers Européens et de leur installation sur nos terres. Nous jouissions alors de tous les attributs d'une souveraineté pleine et entière: contrôle et exploitation de territoires et de leurs ressources, autosuffisance économique, autonomie politique. Nous avions nos institutions, notre langue, notre culture, élaborées à travers les millénaires en parfaite symbiose avec les lois de la nature. Même si, aux yeux des Blancs, nous pouvions être considérés comme des populations primitives, attardées et misérables, nous étions tellement conscients de la qualité de notre système social et culturel fondé sur l'égalité de tous, que nous avons toujours refusé de la transformer radicalement au grand déplaisir des missionnaires, administrateurs et autres entrepreneurs. C'est d'ailleurs le refus de nous assimiler aux envahisseurs et le refus de ces derniers de comprendre notre système de valeurs et nos institutions propres qui nous a acculés dans une situation qui nous est, aujourd'hui, devenue intolérable.

* Président de l'Association des Amérindiens de Guyane française. Discours prononcé le 9 décembre 1984 à l'occasion du premier Congrès des Amérindiens de Guyane française à Awara en présence des autorités administratives locales.

Nous retracerons plus loin les grandes lignes de l'histoire de notre domination progressive qui fut en fait celle de la pénétration du capitalisme mercantile et du capitalisme industriel, de plus en plus profondément à l'intérieur de nos terres.

Notre histoire récente est celle d'une longue lutte pour la défense de nos droits souverains, que ce soit contre les chasseurs sportifs, les colons agricoles, les industriels, ainsi que contre les différents élus, qu'ils soient de gauche ou de droite, qui les ont toujours soutenus dans leurs visées sur nos terres et leurs ressources.

Malgré toutes les difficultés que nous avons connues, malgré le fait que nous avons été refoulés et confinés dans d'étroits territoires, qui, jusqu'à présent, continue à peser sur notre peuple (Projet de la ZEP - île Portal), nous n'avons jamais renoncé à notre souveraineté et à nos territoires que nos ancêtres ont occupés et exploités depuis des temps immémoriaux.

Aujourd'hui, nous pensons que la reconnaissance de cette souveraineté doit être à la base de la redéfinition devenue urgente et nécessaire de nos rapports avec la société dominante. Cette redéfinition doit être l'occasion pour nous d'établir notre contrôle sur les institutions et les processus de décision qui nous touchent le plus directement dans les domaines du développement économique, de l'éducation, de la santé et des services sociaux, ainsi que de l'organisation politique locale et régionale, etc. En un mot, forts de traditions millénaires, nous voulons rétablir et renforcer nos valeurs culturelles propres dans les domaines institutionnels nous concernant.

La référence à nos valeurs traditionnelles indique clairement que nous refusons de considérer comme valable l'option de l'assimilation progressive à la société dominante qui est insidieusement en cours et qui est encouragée directement ou indirectement par tous les agents politiques, administratifs, économiques, faisant affaire avec nous.

Nous voulons demeurer amérindiens et conserver notre langue, notre culture, nos institutions propres.

Nous croyons que nos droits de premiers occupants d'une grande partie du territoire de la Guyane française nous autorisent à faire ce choix. Nous pensons aussi que les membres de la société dominante doivent accepter ce choix. Il nous apparaît que votre acceptation de notre choix se révèle une des conditions essentielles à l'établissement de relations durables entre nos différents peuples. Si le multiculturalisme doit véritablement constituer une des caractéristiques fondamentales de la société guyanaise ou française, la recon-

naissance de la spécificité culturelle amérindienne en constitue certainement un élément important sur la couche périphérique.

Nos terres ancestrales

Les territoires que nos ancêtres ont parcourus depuis des temps immémoriaux, dont ils ont exploité les ressources naturelles et nommé rivières et forêts, couvrent une immense superficie de la Guyane française (Amérique). Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer actuellement de façon très précise cette superficie. Nous demandons une étude approfondie sur les territoires, l'histoire des Amérindiens de ce pays est très mal connue.

Nous voulons obtenir la reconnaissance de nos droits aborigènes, c'est-à-dire, la reconnaissance de nos droits territoriaux, de notre droit à demeurer amérindiens et à développer nos institutions et notre culture propre.

Depuis les temps les plus lointains, donc, nos ancêtres ont utilisé ces terres et leurs ressources pour assurer leur subsistance et celle de leurs familles par des activités de chasse, de pêche et de cueillette. Ils étaient nomades et ils ont ainsi parcouru des distances considérables. Ils connaissaient à fond leurs terres, source de vie, comme les connaissent encore la majorité d'entre nous. Nous avons toujours été d'abord et avant tout des chasseurs vivant en étroite dépendance de la nature et la respectant, puisqu'elle est notre mère, dispensatrice de tous les biens nécessaires à notre survie.

Partout, la chasse et la pêche pour fins de subsistance, demeurent des activités économiques majeures et assurent une partie importante des besoins alimentaires de nos familles. Nous continuons à dépendre largement du gibier et du poisson pour assurer notre subsistance, selon les traditions transmises par nos ancêtres. Nous ne pouvons concevoir notre vie future autrement qu'en dépendance étroite du gibier et du poisson que la terre nous a fournis.

Nous voulons aussi vous faire savoir que nous n'avons, jusqu'à maintenant, cédé aucune parcelle de ces terres. Aucune partie d'entre elles, aucune forêt n'a fait l'objet d'une cession de notre part, au profit d'un quelconque gouvernement ou de quelque compagnie que ce soit, jusqu'à présent, les agents politiques et économiques de la société dominante, ont toujours fait la sourde oreille. Nous exigeons, maintenant, qu'ils nous écoutent attentivement et étudient sérieusement nos revendications.

La nature de nos droits

Nos droits territoriaux se fondent sur notre titre de descendants des premiers occupants des terres dont nous venons de décrire brièvement l'étendue, les limites et l'utilisation traditionnelle. Nous pensons que ces droits aborigènes sont équivalents aux droits de souveraineté. Nous n'acceptons pas que ces droits soient limités à la notion étroite de droits résiduels de chasse, pêche, que nous applique actuellement le gouvernement.

Nous affirmons bien fort et bien haut que nos droits aborigènes sont des droits de souveraineté, car comment aurait-il pu en être autrement, dans notre situation précolombienne de complète autonomie économique, sociale, politique, culturelle et religieuse? Nous étions les maîtres absolus des terres et de leurs ressources, des rivières et des forêts qui nous assuraient notre subsistance dans une interdépendance totale avec la nature. Nous ne pensons pas que la venue d'étrangers européens sur nos terres, même si ceux-ci furent acceptés, jusqu'à un certain point, par nos ancêtres, a modifié notre situation de peuple souverain sur nos territoires. Seule la conquête armée ou notre consentement tacite à aliéner nos droits au profit de la société dominante, aurait pu nous faire perdre cette souveraineté. Or, rien de tel ne s'est passé. Nous savons en fait, que la position de la société dominante et sa négation de nos droits se trouvent uniquement fondées sur des rapports de force.

Lorsque l'avantage de votre nombre, de vos armes et de votre technologie n'était pas aussi marqué qu'il ne l'est devenu depuis un siècle, votre attitude était passablement différente: nous étions des nations alliées jouissant de leur autonomie. Aujourd'hui, votre situation de force et votre peur de ne pas avoir accès à nos terres et à leurs immenses ressources, vous fait reculer devant la reconnaissance de nos droits souverains. Pourquoi les gouvernements blancs auraient-ils seuls tous les droits sur les terres et leurs ressources ainsi que le contrôle économique et poli-

tique? Si nous, peuple amérindien, sommes aussi égaux que vous devant le créateur de toutes choses, nous devons pouvoir jouir des mêmes droits que vous.

Le gouvernement français autorise des dizaines de milliers de chasseurs et de pêcheurs, soi-disant «sportifs» à capturer gibier et poisson sur nos terres. Par ailleurs, le même gouvernement autorise les compagnies forestières à raser les forêts. Que nous reste-t-il après que tous ces exploitants blancs sont passés sur nos terres et se sont servis prioritairement? Nous en sommes rendus à ramasser les miettes qui tombent de notre table copieusement garnie au profit des autres.

Dans une perspective de respect des équilibres écologiques qui a toujours été la nôtre, la reconnaissance des droits d'usufruit passe par le respect des relations d'interdépendance des principaux éléments des écosystèmes: sol, eau, végétation, faune. Notre éducation traditionnelle nous a appris à préserver les habitats des animaux terrestres et des poissons dont nous dépendons pour notre alimentation. Malgré les connaissances impressionnantes accumulées par vos biologistes, il semble que vous ne vous êtes pas encore rendu compte que les activités industrielles forestières, ainsi que loisirs cynégétiques et halieutiques sont incompatibles avec le respect des droits d'usufruit des peuples amérindiens.

Des droits d'usufruit de ce genre, nous n'en voulons pas, pas plus que nous ne voulons que nos droits aborigènes soient définis comme des droits d'usufruit un peu plus élargis. Nous reconnaissons dans cette notion de droit d'usufruit, un piège qui aboutit inévitablement à la mainmise par les entreprises privées sur les ressources de nos terres, qui leur apparaissent le plus rentables à un moment donné: couvert forestier, sous-sol minier, ressources fauniques.

Nous pensons que la transposition dans le contexte actuel de nos droits de souveraineté, concerne la globalité des ressources de nos territoires et non seulement le gibier et le poisson. Il s'agit encore là d'un abus de pouvoir incompatible avec la notion d'égalité des hommes et des groupes humains entre eux qui est à la base de notre droit non écrit.

La nature de nos rapports à la terre et à ses ressources, qui fonde notre droit amérindien, se révèle fondamentalement différente de la vôtre. Nos principes de droits se fondent d'abord sur les besoins de la collectivité et ont pour but d'assurer à tous, un accès égal à la terre et à ses ressources.

De là, le souci de préserver la nature et d'assurer le renouvellement constant de ses ressources, au profit de nos frères et pour le mieux-être des générations futures. Nous constatons que votre droit est fondé

sur des principes tout à fait inverses: il doit assurer à des intérêts individuels ou corporatifs la jouissance exclusive de la terre et de ses ressources au détriment d'autres membres du même groupe, de la même société. Il n'est pas difficile de constater qu'un tel système conduit, d'une part, à l'abus des ressources renouvelables et non renouvelables et à leur gaspillage, d'autre part, à une répartition fort inégale de la richesse collective. Nous ne voulons pas adopter ce modèle de société qui est le vôtre et nous demeurons fidèles à notre modèle de société communautaire dans laquelle les droits collectifs priment sur les droits individuels.

De plus, nous n'accepterons pas que la non-utilisation de certaines parties de nos terres ancestrales pour des périodes plus ou moins longues soit servie comme argument pour en limiter la nature ou l'extension géographique. Si nous avons été évacués de certaines zones, la responsabilité doit en être imputée aux agents politiques et économiques qui ont favorisé l'envahissement de nos terres par la colonisation agricole, l'exploitation forestière, etc.

On ne peut honnêtement nous reprocher de ne plus utiliser des terres qui nous ont été enlevées sans notre consentement. Par ailleurs, la pénétration industrielle sur nos territoires, a forcément apporté des modifications importantes à nos activités de subsistance traditionnelles. En raison de notre système de valeurs totalement différent du vôtre, nous avons été les victimes inconscientes de ces transformations souvent brutales et rapides. Notre destin nous a échappé pendant un long moment et dans une large mesure, nous avons été les victimes de toutes sortes de manipulations. Nous affirmons aujourd'hui notre désir de mettre fin à cette situation et de prendre notre destinée en main. Finalement, nous refusons que l'extinction de nos droits territoriaux soit le principe de base de toute entente entre le gouvernement de la société dominante et nos six peuples.

Dans l'avenir immédiat, nous voulons donc travailler à faire reconnaître nos droits (aborigènes) par la société dominante et non à les faire abolir.

Négation et violation de ces droits

Depuis que les Européens ont mis les pieds sur nos terres, nos droits les plus fondamentaux ont été constamment bafoués par eux. L'expression même de «découverte des terres neuves», représente une insulte à tous les peuples aborigènes d'Amérique qui connaissaient à fond et exploitaient ces terres depuis des millénaires.

Pour l'avenir de nos peuples, de notre culture et de nos enfants, nous avons le droit de tout mettre en œuvre, d'utiliser toutes nos énergies pour obtenir la reconnaissance de nos droits de premiers occupants, afin de construire sur cette base un avenir acceptable pour les générations futures.

La négation de l'Autre, de sa spécificité et de ses droits a toujours été une des caractéristiques de la suffisance des peuples européens se considérant comme les porteurs du flambeau de la seule vraie civilisation et de la seule vraie foi. Dans cette perspective ethnocentrique, nos terres étaient à conquérir, nos peuples à civiliser selon votre système de valeurs. Malgré tous vos efforts pour nous assimiler à votre civilisation, nous avons pu y résister victorieusement.

Jusqu'alors nous avons pu conserver l'usage de la majeure partie de nos terres ainsi que nos activités et notre culture traditionnelles. En nous intégrant dans des circuits religieux, ceux-ci ont certes eu des effets néfastes sur nos populations. Entre autres, certaines maladies que nous ne connaissions pas et contre lesquelles nous n'étions pas immunisés naturellement, comme la variole, ont fait des ravages considérables parmi les groupes ethniques. Ainsi fortement décimés démographiquement, nous n'avons guère pu opposer de résistances efficaces à la pénétration de nos terres par la colonisation, de même qu'à la violation de nos droits par les gouvernements de la société dominante, soucieux uniquement de favoriser l'épanouissement économique et social de la majorité blanche. Nous avons été à la fois forcés d'aller de plus en plus loin pour nous réfugier et pratiquer nos activités ancestrales, resserrés sur des territoires plus restreints.

Le bilan des effets combinés de toutes vos activités de la société dominante sur nos droits territoriaux, notre économie et notre culture, reste à faire de façon approfondie, mais d'ores et déjà, il apparaît évident que nous sommes les victimes de ce que vous appelez avec fierté, votre «civilisation» et votre «développement».

Vous nous avez écrasés sous le rouleau-compresseur de votre progrès en technologie. Vous nous avez ignorés en tant que peuples et en tant qu'individus détenteurs de droits égaux aux vôtres. Vous avez envahi nos territoires et pillé nos ressources en ignorant notre droit le plus fondamental qui est celui de continuer à vivre de nos terres, si tel est notre bon vouloir. Nous n'avons tiré aucun bénéfice de votre système d'exploitation des ressources de nos terres. En retour de nos ressources, vous ne nous avez montré qu'ignorance et mépris.

Nous ne nous laissons plus aussi facilement leurrer par de belles paroles et nous reconnaissons, sous cette proposition à l'allure progressiste, la négation de nos droits ancestraux et de notre volonté de demeurer ce que nous n'avons jamais cessé d'être, des Amérindiens. Comment pourrions-nous avoir confiance en un gouvernement qui refuse aux autres peuples ce qu'il réclame au nom du peuple guyanais français, soit la reconnaissance du droit à la souveraineté en tant que peuple différent ?

Face à l'ignorance profonde du gouvernement français vis-à-vis de nos droits les plus fondamentaux et à la négation de notre volonté d'exister en tant qu'Amérindiens descendants des premiers occupants de ce département, nous nous adressons une fois de plus à notre tuteur légal, le gouvernement français, pour qu'il prenne les dispositions nécessaires pour que nos droits soient reconnus. Nous ne voulons pas non plus devenir des Français comme les autres ou même « à part entière ». Nous voulons obtenir la reconnaissance de nos droits aborigènes, c'est-à-dire, la reconnaissance de nos droits territoriaux, de notre droit à demeurer amérindiens et à développer nos institutions et notre culture propres.

Nos revendications

Après avoir accueilli amicalement les Blancs sur nos terres et subi en retour toutes les vexations que nous venons de décrire, le temps est maintenant venu pour nous de réclamer justice et d'exiger la reconnaissance de nos droits fondamentaux en tant que peuples distincts de la société blanche dominante, en tant que peuples amérindiens et premiers occupants de ce pays. L'essentiel de nos revendications porte sur la reconnaissance de nos droits territoriaux en tant que peuples souverains, de notre droit à prendre en main notre propre développement économique social et culturel. Dans cette perspective, nos positions de base peuvent être résumées dans les 9 propositions suivantes :

1. *En tant que peuples culturellement autonomes avant l'arrivée des Européens, nous voulons être reconnus comme peuples ayant droit à disposer d'eux-mêmes.*

2. *En tant que peuples autochtones, descendants des premiers habitants des territoires de cette partie d'Amérique, qui est la Guyane française, nous demandons aussi que nos droits de souveraineté soient reconnus sur ces terres.*

3. *Nous refusons que l'extinction définitive de ces droits devienne une condition préalable à toute entente avec le gouvernement de la société dominante.*

4. *Nous nous opposons à tous nouveaux projets d'exploitation des ressources de nos territoires par les membres de la société dominante et aussi longtemps que nos droits n'auront pas été reconnus.*

5. *Nous voulons contrôler à l'avenir, l'exploitation de nos terres et de leurs ressources.*

6. *Nous voulons que l'assise économique que nous fournira le contrôle de*

l'exploitation de nos terres assure notre bien-être économique, social et culturel pour les générations à venir, comme c'était le cas avant que nous soyons envahis par les commerçants, les colons et les entreprises industrielles.

7. *Nous voulons prendre en main notre développement à tout point de vue et ne plus le laisser entre les mains des membres de la société dominante.*

8. *Nous voulons orienter notre développement en fonction de nos valeurs et de nos traditions léguées par nos ancêtres et qui ont été développées pendant des millénaires en harmonie avec notre environnement naturel et social.*

9. *Nous voulons à l'avenir, traiter d'égal à égal avec les gouvernements de la société dominante et non plus être considérés comme des peuples inférieurs.*

Dans les deux ou trois années qui viennent, nous voulons analyser plus en profondeur la nature de nos droits territoriaux, l'utilisation passée et actuelle de nos terres tant par nos peuples que par la société dominante et amorcer la définition d'un programme de développement socio-économique, visant à assurer progressivement notre autonomie économique, sociale, éducative, culturelle, etc.

Suivant en cela l'exemple de plusieurs autres associations autochtones avant nous, nous nous adressons au gouvernement français, protecteur en titre de nos droits et intérêts, pour qu'il nous fournisse les moyens financiers pour effectuer de telles études.

Et terminant ce mémoire, nous vous demandons de bien vous imprégner du sens des paroles apparaissant sur la page titre : NANA ÆNONOLÆ, NANA KINIPÆ-NANON, IYOMBO NANA ISHEMAN (Notre terre, nous l'aimons et nous y tenons). ■